

LATHIS SASU (HOLISTIA)

76 impasse de la Pépinière

34670 ST BRES

Email: contact@holistia-formations.fr

Tel: +33499230855



76 impasse de la pépinière

bâtiment Actipole

34670 Saint-Brès

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Mise à jour le 01 mars 2023

PREAMBULE

Le site est édité par le vendeur, SAS LATHIS au capital de 100€ – 76 impasse de la pépinière - bâtiment Actipôle – 07.83.34.53.64 - RCS Montpellier 892 601 451 00032 – code APE/NAF : 8559A – TVA intracommunautaire : FR55892601451

Téléphone : 07.83.34.53.64/ Adresse e-mail : contact@holistia-formations.fr

Les dispositions suivantes ont pour objet de définir les conditions générales de vente des prestations de la SAS LATHIS.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") définissent les droits et obligations contractuels du vendeur et de son client dans le cadre d'une prestation de services en présentiel et à distance.

Les CGV régissent exclusivement la relation entre le vendeur et le client.

Les CGV expriment l'intégralité des obligations des parties.

Le client est réputé les accepter sans réserve, faute de quoi sa demande de prestation ne sera pas validée.

En cas de doute sur l'une des conditions de vente, les usages en vigueur dans le secteur de la prestation de services par des sociétés dont le siège social est en France et le Code de la consommation s'appliquent.

Le vendeur se réserve le droit de modifier les CGV. Les modifications seront applicables dès leur mise en ligne.

Holistia met en place et dispense des formations inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national en visioconférence ou e-learning ou en présentiel sur la commune de Saint-Brès (34670) dans un bâtiment conforme aux normes PMR et ERP.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Holistia
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation et ateliers effectués par la société Holistia pour le compte d'un client.

Toute commande de formation ou tout contrat signé auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

LATHIS SASU (HOLISTIA)

76 impasse de la Pépinière

34670 ST BRES

Email: contact@holistia-formations.fr

Tel: +33499230855



Contrat et attestation

Avant établissement du contrat de formation, le client a pris connaissance via le catalogue en ligne des programmes détaillés et des tarifs ainsi que des modalités. Pour chaque formation, la société Holistia s'engage à fournir un contrat de formation. Ce dernier sera transmis par email pour que le client puisse le signer électroniquement et de façon sécurisée. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Holistia, l'OPCO ou le client.

À la fin de la formation, un certificat de réalisation de l'action de formation sera transmis par email au client lorsqu'il validera sa formation (70% de bonnes réponses au QCM et en fonction des cursus de formation une mise en situation pratique), une attestation de présence peut être demandée également, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Le client s'engage à signer le code éthique avant de s'entraîner ou commencer son activité professionnelle et être conforme aux RGPD et HDS.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (sauf pour les ateliers où la TVA s'applique).

Le paiement est à effectuer à réception de la facture.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par carte bleue. Il peut être procédé à un paiement échelonné.

En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Si le bénéficiaire abandonne en cours de formation, la formation est dûe dans sa totalité. En cas de non paiement d'une échéance, l'accès à la formation ne sera plus accessible au bénéficiaire et le prix de la formation restera dû.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Dans le cas où la société Holistia ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une session de formation

A compter de la date de signature du présent contrat, le bénéficiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ». Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Si le bénéficiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation pour toute autre motif :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Si le client abandonne en cours de formation, la formation est due dans sa totalité par le client.

En cas de non paiement d'une échéance, l'accès à la formation ne sera plus accessible au bénéficiaire et le prix de la formation restera due. Son dossier sera transmis à notre cabinet de recouvrement après nos relances.

LATHIS SASU (HOLISTIA)

76 impasse de la Pépinière

34670 ST BRES

Email: contact@holistia-formations.fr

Tel: +33499230855



En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Holistia ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif ainsi que les modalités pédagogiques qui pourront être modifiées en fonction de l'évolution de l'organisme.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Holistia sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Holistia s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Holistia et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Montpellier (34).